

Communiqué de presse

Europolis: Le ministre des finances allemand trompe le Bundestag

Kerber : le sauvetage de Chypres met le jugement de la Cour Constitutionnelle allemande sur le MES à l'épreuve

Berlin, le 18 avril 2013

Dans la procédure contre le Mécanisme européen de stabilité (MES) toujours en cours, le chargé de procédure du groupe *Europolis*, *Markus C. Kerber*, a demandé aujourd'hui plusieurs injonctions à la Cour Constitutionnelle allemande contre le gouvernement et le Parlement allemands.

Selon lui, le Bundestag ne devrait pas, pour l'instant, prendre de décision sur Chypres, tant que toute la lumière n'aura pas été faite sur la situation financière réelle du pays et l'impact du plan de sauvetage sur un ralentissement net de son activité économique.

Kerber affirme que « le gouvernement se moque du Parlement en lui soumettant des éléments incertains et non-vérifiés, exclusivement élaborés par la Troïka, au lieu de lui fournir ses propres sources ». Il ajoute que « chaque député devrait déjouer cette duperie ». Selon le professeur, « Chypres n'a aucun pouvoir de nuisance sur la stabilité de la zone euro et un renflouement provoquera au contraire l'instabilité de sa dette publique ».

Le cas chypriote révèle en fait que le consentement au MES, délimité par la Cour Constitutionnelle, a été bafoué aussitôt la première occasion venue, constate *Kerber*.

Das Europolis-Team
Tel. 030 843 14 136
Fax. 030 843 14 137
Email : message@europolis-online.org